

Extrait du École changer de cap

<https://ecolechangerdecap.net/spip.php?article313>

ATD-Quart Monde

Un ministère de la réussite éducative : un grand pas, à quand la loi qui mobilise notre pays ?

- Français - Campagnes et événements -
Date de mise en ligne : mercredi 23 mai 2012

École changer de cap

ATD Quart Monde. Communiqué de presse

Paris, le 22 mai 2012

ATD Quart Monde se réjouit du choix du Premier Ministre et du Président de la République de créer dans le nouveau gouvernement un ministère délégué à la réussite éducative et d'avoir nommé à cette responsabilité Mme George Pau Langevin.

La création d'un tel ministère doit favoriser la réussite de tous à l'école. C'est un signal fort pour les familles de tous milieux qui subissent l'échec de leurs enfants dans le système actuel. C'est un signal fort pour les populations défavorisées qui rêvent de briser la chaîne de la reproduction sociale. C'est un signal fort pour tous les professionnels de l'école qui croient en sa mission de promotion de tous les talents.

ATD Quart Monde espère voir très prochainement une grande mobilisation de tous les acteurs de l'éducation, impulsée par l'État, en vue d'une loi d'orientation et de programmation pour la réussite de tous les enfants. L'école pourra évoluer par cette impulsion au plus haut niveau du pays si, en même temps, professionnels, parents, jeunes et acteurs de l'éducation se mobilisent pour une école où on apprend à penser et à vivre ensemble.

Les propositions [1] qui ont été construites ces trois dernières années en croisant les savoirs des familles en grande pauvreté, des syndicats d'enseignants, des fédérations de parents d'élève et des mouvements pédagogiques pour garantir la réussite des enfants les plus démunis par la coopération sont autant de repères pour une école de la réussite de tous les enfants.

(à lire sur www.ecoledetous.org).

Contact Presse

Typhaine Cornacchiari : 01 42 46 01 69 ; typhaine(at)atd-quartmonde.org ; twitter.com/ATDQM ; facebook.com/ATDQM

[1] Propositions du Comité interpartenarial Quelle école pour quelle société ?, composé de fédérations de parents d'élèves (APEL, FCPE, PEEP), de représentants des personnels (SGEN-CFDT, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, SNPDEN-Unsa), et de mouvements pédagogiques (AMF, GFEN, ICEM-pédagogie Freinet, AGSAS).